



INSCRIPTION VACANCES ETE 2026 - ALSH DE COUTERON

ACCUEIL DE LOISIRS - 3/17 ANS

Tout dossier incomplet ou mal complété ne sera pas traité (refusé)

PARENTS
 Nom :
 Prénom :
 Adresse Mail :
ENFANT
 Nom :
 Prénom :

Cadre réservé au secrétariat	N° D'ORDRE :
Enregistré par :	
DATE DE RECEPTION	
le ... / ... / 2025 ... H ...	
Par Mail <input type="checkbox"/>	Direct <input type="checkbox"/>

Date de naissance:/...../.....
 Age :

RENDEZ-VOUS cadre réservé à l'administration	Date du Rdv :/...../..... Heure du Rdv :H.....
--	---

REGIME ALIMENTAIRE : Sans Porc Végétarien PAI Végétalien

ECOLE FREQUENTEE (sept 2026) : CLASSE : SI MDPH N° :

Remplissez les tableaux de façon méticuleuse, ils nous serviront pour la saisie informatique par N° d'ordre d'arrivée.

JUILLET 2026 COUTERON

SEMAINE 28		Horaires d'arrivée				Horaire de départ			
		7h30	8h00	8h30	9h00	17h00	17h30	18h00	18h30
ALSH 3/17 ans	Lundi 6 juillet								
	Mardi 7 juillet								
	Mercredi 8 juillet	Centre Horticole de Maliverny*							
		Permanence ALSH							
	Jeudi 9 juillet								
Vendredi 10 juillet									

SEMAINE 29		Horaires d'arrivée				Horaire de départ			
		7h30	8h00	8h30	9h00	17h00	17h30	18h00	18h30
ALSH 3/17 ans	Lundi 13 juillet								
	Mardi 14 juillet								
	Mercredi 15 juillet								
	Jeudi 16 juillet	NUITEE + 8€ 6-11 ans							
	Vendredi 17 juillet	Carrières des lumières + 12€							
	Permanence ALSH								

SEMAINE 30		Horaires d'arrivée				Horaire de départ			
		7h30	8h00	8h30	9h00	17h00	17h30	18h00	18h30
ALSH 3/17 ans	Lundi 20 juillet								
	Mardi 21 juillet								
	Mercredi 22 juillet	Centre Horticole de Maliverny*							
		Permanence ALSH							
	Jeudi 23 juillet								
Vendredi 24 juillet									

SEMAINE 31		Horaires d'arrivée				Horaire de départ			
		7h30	8h00	8h30	9h00	17h00	17h30	18h00	18h30
ALSH 3/17 ans	Lundi 27 juillet								
	Mardi 28 juillet								
	Mercredi 29 juillet								
	Jeudi 30 juillet	Parc spirou + 16€							
		Permanence ALSH							
Vendredi 31 juillet									

*Accueil du matin et du soir directement au centre horticole de maliverny (serres municipales), chemin de Maliverny, 13540 Puyricard



AOÛT 2026 COUTERON

SEMAINE 32		Horaires d'arrivée				Horaire de départ				
		7h30	8h00	8h30	9h00	17h00	17h30	18h00	18h30	
ALSH 3/17 ans	Lundi 3 août									
	Mardi 4 août									
	Mercredi 5 août	Water glisse passion + 20€								
		Permanence ALSH								
	Jeudi 6 août									
Vendredi 7 août										

SEMAINE 33		Horaires d'arrivée				Horaire de départ				
		7h30	8h00	8h30	9h00	17h00	17h30	18h00	18h30	
ALSH 3/17 ans	Lundi 10 août									
	Mardi 11 août									
	Mercredi 12 août	Royaume des arbres + 10€								
		Permanence ALSH								
	Jeudi 13 août	NUITEE + 8€ 12-17 ans								
Vendredi 14 août										

SEMAINE 34		Horaires d'arrivée				Horaire de départ				
		7h30	8h00	8h30	9h00	17h00	17h30	18h00	18h30	
ALSH 3/17 ans	Lundi 17 août									
	Mardi 18 août									
	Mercredi 19 août	Magic park land + 15€								
		Permanence ALSH								
	Jeudi 20 août									
Vendredi 21 août										

SEMAINE 35		Horaires d'arrivée				Horaire de départ				
		7h30	8h00	8h30	9h00	17h00	17h30	18h00	18h30	
ALSH 3/17 ans	Lundi 25 août									
	Mardi 26 août									
	Mercredi 27 août	Seaquarium + 13€								
		Permanence ALSH								
	Jeudi 28 août									
Vendredi 29 août										

Tout dossier incomplet ou mal complété ne sera pas traité (refusé)
Les documents à fournir lors de l'inscription sont les suivants :

- Cette fiche d'inscription
- La copie du carnet de santé (page de vaccination)
- L'attestation d'allocataire CAF ou l'avis d'imposition 2025 (sur les revenus 2024)
- La Fiche sanitaire et de renseignements
- L'attestation d'assurance de Responsabilité Civile de l'année scolaire en cours
- L'attestation de jugement par le tribunal si séparation
- PAI si troubles de la santé
- Dossier MDPH pour les enfants en situation de handicap

Voir les modalités
d'inscription sur
notre site internet :

Consulter le règlement intérieur pour connaître les modalités et délais d'inscription ainsi que les conditions d'annulation

En raison du nombre limité de places, l'inscription à l'accueil de loisirs sera définitive qu'après :

- Confirmation des disponibilités par le secrétariat du Centre Socioculturel, selon l'ordre d'arrivée de cette fiche (jour et heure de réception) et les places disponibles.
- Vérification et/ou mise à jour du dossier de l'enfant (fiche sanitaire, pièces obligatoires, régularisation des impayés...)
- Dépôt du règlement dès réception du mail (maximum dans les 7 jours)

Attention : Les inscriptions supplémentaires de dernière minute au cours des vacances devront être réglées le jour même de l'inscription directement au secrétariat.
AUCUN ENFANT NE SERA ACCEPTE PAR LES ANIMATEURS SANS ETRE A JOUR DE SON INSCRIPTION, DU REGLEMENT ET DES PIECES OBLIGATOIRES

Date:



Avec leur soutien



Signature :